

Votez pour
notre liste !



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES SNCF OPTIM'SERVICES 2EME TOUR DU 30 AVRIL AU 7 MAI 2024

**Les engagements des candidats de la liste commune de CFE-CGC FERROVIAIRE,
du Syndicat National des Médecins de la SNCF (SNM-SNCF) et du
Groupement des Cadres Supérieurs et des Cadres Dirigeants du Ferroviaire (GCSF).**

Nos trois syndicats catégoriels, qui défendent les spécificités de l'encadrement dont les médecins, ont décidé de mettre en commun leurs expériences, leurs expertises, et leurs moyens au service des salariés de l'encadrement, à travers cette alliance électorale unique au sein du G.P.U. SNCF.

TROIS SYNDICATS : UNE LISTE COMMUNE (1)

Notre objectif est de créer une force de négociation en capacité de peser et de faire entendre systématiquement la voix de l'encadrement lors des négociations des nouveaux accords d'entreprise et des différentes réformes à venir.

La finalité de notre alliance électorale vise à initier une véritable révolution culturelle des relations sociales au sein de la SNCF. Une de nos priorités est l'amélioration de la **Qualité de Vie et des Conditions de Travail** des personnels. Dans ce domaine bien spécifique, **l'expertise et l'expérience professionnelle des médecins** sont capitales. Ce sont des acteurs indispensables que nous incluons dans nos **délégations**. Nous refuserons de signer des accords pénalisant spécifiquement le personnel d'encadrement, signés par des OS peu soucieuses des intérêts de la catégorie professionnelle que nous représentons.

Nos principales valeurs : **la justice sociale, le respect de l'humain, la responsabilité sociétale et environnementale, la sauvegarde de l'emploi, le maintien de la pérennité de l'entreprise, la liberté d'entreprendre.**

NOS EXIGENCES POUR TOUS

- ✓ Développer un dialogue social de proximité, constructif, respectueux et basé sur la confiance.
- ✓ Donner du sens au travail à tous les niveaux de l'encadrement.
- ✓ Permettre à tous les cadres de s'exprimer librement sans impact sur leur quotidien et sans frein sur leur carrière.
- ✓ Établir un programme de formation pour que les agents soient formés rapidement à la mise en place de la nouvelle offre 3F (Fix/Flex/Free).
- ✓ Limiter le turn-over et privilégier la couverture des postes par des agents en CDI.
- ✓ Mettre en place un plan d'épargne retraite d'entreprise collectif.

(1) Toutes les voix seront comptabilisées au profit de CFE-CGC FERROVIAIRE

QUALITÉ DE VIE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL - CARRIÈRE

Relations sociales et professionnelles, contenu du travail, environnement de travail, partage et création de valeur, développement professionnel, égalité des chances...

Nos candidats revendiquent :

✓ **L'amélioration de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (Q.V.C.T.) par :**

- Un meilleur équilibre vie privée/vie professionnelle avec un droit à la déconnexion, sans impact sur la carrière professionnelle.
- L'adaptation et l'amélioration des locaux aux nouveaux modes de fonctionnement liés au télétravail afin de mener à bien ses missions dans un environnement de travail approprié.
- La réduction du nombre de réunions et leur durée au strict nécessaire.
- Le maintien de la pratique des visioconférences afin d'éviter les déplacements inutiles.
- La formation des managers à la QVCT et ses principes de base.

✓ **Un déroulement de carrière juste et équitable par :**

- La garantie d'un véritable déroulement de carrière dans l'esprit « gagnant-gagnant », avec un juste équilibre entre recrutement et promotion interne, et équité entre Paris et les régions.
- L'accompagnement et le soutien des salariés en difficultés professionnelles.
- Prendre en compte l'usure professionnelle de l'encadrement (pression psychologique ...)
- Le développement d'une véritable bourse à l'emploi au service du personnel d'encadrement et la création d'une bourse spécifique pour les cadres supérieurs.

POUVOIR D'ACHAT ET SANTÉ

Nos candidats revendiquent :

✓ **La défense du pouvoir d'achat et une équité de traitement entre tous les salariés par :**

- Le respect de l'égalité professionnelle (femme/hommes/diversité/personne en situation de handicap).
- La prise en compte de la participation des salariés de l'encadrement à l'atteinte des objectifs de SNCF Optim'Services.
- La revalorisation de la prime d'intéressement, et, pour les médecins qui en sont exclus, une gratification respectant l'éthique médicale.
- La révision de l'accord sur le forfait-jours afin de le rendre vraiment attractif.

✓ **Un système de santé efficace par :**

- La reconnaissance et la prévention du burnout.
- Le maintien de tous les centres médicaux SNCF pour pallier aux déserts médicaux dans les différentes régions de France et le développement des consultations de spécialistes.
- La mise en place de l'invalidité catégorie 1 pour les agents au statut.

VOTER POUR NOTRE LISTE (1), C'EST VOTER POUR VOTRE AVENIR !